

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

16 ième ANNEE, No. 50.

ADMINISTRATION: Amos, P. Q.

VENDREDI, 20 DECEMBRE 1935.

LA MAJORITE OFFICIELLE DE M. AUTHIER EST 1261

LES BULLETINS DE QUATRE POLLS ONT ETE REJETES POUR DE SIMPLES ERREURS CLERICALES

La Gazette Officielle de cette semaine annoncera l'élection de M. Hector Authier dans le comté d'Abitibi par une majorité de 1261 voix.

C'est le chiffre auquel est arrivé le juge Belleau, qui a présidé le recomptage des votes.

Il a mis de côté les bulletins de quatre polls où les sous-officiers-rapporteurs n'avaient mis qu'une initiale au dos des bulletins, au lieu de deux initiales ou plus. Cela a diminué la majorité de M. Authier de trois cents cinquante voix environ. Ces polls étaient

ceux de St-Benoît de La Corne, de la mine Sullivan, de la ville de Bourlamaque et de Pascalis-Est.

Les sous-officiers - rapporteurs n'ont eu aucune mauvaise intention en initialant les bulletins d'une seule lettre, et cette manière d'agir rencontrait aussi bien l'esprit de la loi électorale que s'ils avaient apposé deux ou trois ou quatre initiales. Mais le juge a décidé d'annuler ces votes. Nous respectons son jugement. — M. Authier reste quand même élu par une majorité fort respectable.

A PROPOS DE L'ELECTION D'ABITIBI

REPONSE A M^{RE} L.-A. LADOUCEUR

M. Hector Authier a adressé, jeudi, la lettre suivante au "Devoir":

Québec, 19 déc. 1935

M. le Directeur du "Devoir",
Montréal.

Monsieur,

Vous avez oublié avant-hier, sous forme de dépêche d'Amos une communication de M^{RE} L.-A. Ladouceur, avocat chargé par l'Opposition de contester mon élection dans le comté de l'Abitibi.

M. Ladouceur veut faire sa part dans le concert bruyant de propagande post-électorale de mes adversaires. Il y va à sa manière, à la gasconne.

Un bon conteur peut toujours rendre son histoire vraisemblable dans l'esprit d'un auditoire bien disposé. M. Ladouceur le sait, et il s'y essaie avec son talent bien connu. Pour cela, il lui a fallu recourir à des chiffres en partie faux et se servir d'une langue imagée,

inexacte et propre à jeter la confusion dans les esprits. Il parle sans cesse de polls "volants", de chasse-galerie, etc. C'est son style qui est "volant".

J'ai déjà protesté contre les chiffres de certains correspondants du "Devoir", au sujet de la dernière élection, en Abitibi en particulier contre la majorité attribuée par eux à M. Lesage, dans les territoires organisés. Ces chiffres sont en majeure partie, réédités par M. Ladouceur. Je répéterai donc ce que je vous disais, il y a quelques jours, à ce sujet. "C'est un mensonge si l'on veut parler du territoire organisé en municipalités pour les fins de la loi électorale, car la majorité de M. Lesage n'y atteint pas mille voix. C'est un plus grand mensonge si l'on veut parler du territoire organisé en paroisse (avec curés résidents), car la majorité de M. Lesage n'y atteint pas trois cents voix".

(Suite à la page 4)

The Val d'Or News

Nous saluons la naissance d'un confrère, "The Val d'Or News", dont le premier numéro a été publié la semaine dernière, le 12 décembre.

Notre entreprenant concitoyen, M. Paul Gliddon, est l'éditeur du nouveau journal, qui est imprimé sur les presses du "Quebec Miner". C'est dire que le journal de Val d'Or sera pleine de vie, rédigé avec talent et dirigé avec tact. Nos meilleurs souhaits de succès au nouveau confrère.

A TOUS LES ELECTEURS DE "LA GAZETTE DU NORD"

Erreurs à corriger en page 2 de notre édition du 20 décembre au sujet de la mise en opération des trains.

Nous publions en page 2 de notre journal "La Gazette du Nord" en date du 20 décembre, au haut de la quatrième colonne, un article au sujet de trains entre Québec et Cochrane.

Nos lecteurs voudront bien substituer à l'article qui paraît, en page 2, celui qui suit:—

Trains Quebec-Cochrane

M. Frank Blais, M.P. nous informe que les C.N.R. auront en opérations des trains quotidiens, dans les deux directions, entre Québec et Cochrane, pendant le temps des fêtes, comme suit: — commençant jeudi le 19 décembre jusqu'au 7 janvier inclusivement, les dimanches exceptés, un train régulier de passagers quittera Québec pour se rendre à Cochrane — commençant dimanche le 22 décembre, jusqu'au 9 janvier inclusivement, les samedis exceptés, il y aura, chaque jour, train régulier de Cochrane à Québec.

M. Blais nous dit de plus, qu'il espère pouvoir obtenir l'établisse-

DEMISSION DE MM. ARCAND ET VAUTRIN

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET LE MINISTRE DE LA COLONISATION ONT DEMISSIONNE HIER.

Québec, 19. — L'hon. M. L.-A. Taschereau a annoncé, hier après-midi, à l'issue d'une séance du cabinet, que ses deux collègues, l'hon. M. Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, et l'hon. M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, avaient donné leur démission à la suite du résultat des élections dans leurs comtés. Le gouvernement a décidé de ne pas choisir de nouveaux ministres pour le moment. L'hon. M. J.-E. Perreault, ministre de la Voirie et des Mines, a été nommé ministre intérimaire de la colonisation, et l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre intérimaire du Travail.

Tous Les deux ont déjà dirigé les départements qui leur ont été confiés temporairement.

L'hon. M. Perrault a été ministre de la Colonisation de 1919 à 1929, et il fut l'un de ceux qui ont donné un vif essor au mouvement de retour à la terre. Lorsque l'hon. M. Francoeur entra dans le cabinet, il fut ministre des Travaux Publics et du Travail. Il dirigea ce dernier ministère jusqu'en 1932, alors que l'honorable M. Arcand en fut nommé le titulaire, et il y a un an et demi les départements de la Chasse et des Pêcheries étaient fusionnés (Suite à la page 4)

DE NOMBREUSES FAMILLES EN ROUTE POUR L'ABITIBI

Québec, 18. — Le plus fort déplacement de familles de colons cette année s'effectue cette semaine, alors que 442 personnes iront rejoindre les chefs de familles déjà installés dans l'Abitibi. Deux trains spéciaux du Canadien National, l'un qui partira de Québec à 6 h. du soir et l'autre qui partira de Montréal à 4 h. de l'après-midi, seront requis pour transporter ce groupe de 95 familles, dont 215 adultes et 227 enfants. Sur ce nombre 107 personnes venant des comtés de Chicoutimi, Charlevoix et de Mont-Laurier, se rendent à La Sarre, 208 personnes de Québec et de Montréal se rendent aux environs d'Amos et 127 personnes de Montréal, Val-

leyfield, St-Hyacinthe et Saint-Jean s'en vont demeurer à Barrette, en Abitibi.

Trois gardes-malades diplômées du Service de la colonisation provincial, gardes Louise Bérubé, M. Patry et D. Boyer, accompagneront les voyageuses et les enfants pour leur donner leurs soins, en cas de besoin. M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des Missionnaires colonisateurs, et M. R.-C. D'Alton du Service de la Colonisation du Canadien National, accompagneront aussi les partants.

Le député d'Abitibi, M. Authier, a fait de vives instances pour que l'on presse la montée des familles de nos colons de l'Abitibi, de façon qu'elles y soient toutes avant le Jour de l'An, si la chose est possible. On lui a répondu que l'expédition se ferait aussi rapidement que le chemin de fer pourrait transporter ces voyageurs. Dans tous les cas, on veut procéder avec soin afin d'éviter les accidents, les erreurs ou les ennuis de voyages insuffisamment organisés.

A Amos, le 5 janvier après-midi,

GRANDE FETE POUR LES ENFANTS

Entrée gratuite pour tous

A la salle paroissiale, à l'occasion du tirage des billets de la raffle de dindes qui se fait actuellement au profit

des Oeuvres Paroissiales.

Du 3 janvier 1936, les cadeaux seront exposés dans la vitrine

du magasin de M. A.-A. Drouin.

"Un groupe de Dames"

VIC-O-SOLE
REPAIRE TOUT
 Avec Vic-O-Sole vous pouvez REPARER toutes les chaussures de la famille, qu'elles soient en caoutchouc ou en cuir. Une couche sous les souliers nous les rend moins glissants et imperméables. Ne coûte que quelques sous. — Si votre marchand n'a pas Vic-O-Sole, adressez-vous directement à la compagnie. Envoyez bon de poste avec la commande et vous serez servi promptement. Prix: 70 sous pour paquetage moyen et \$1. pour gros paquetage, ciment compris. Nous payons le transport.
VIC-O PRODUCTS MFG CO.
 ST-ADELPHÉ, Co. de Champlain

DIMINUTION DE DEPENSES

Toronto, 18. — L'honorable M. Mitchell-F. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a déclaré hier que les dépenses sur le capital dans la province d'Ontario, pour les premiers neuf mois de cette année, ont diminué de vingt millions de dollars comparé avec la période correspondante de l'an dernier et que les dépenses ordinaires avaient diminué de six millions. Le premier ministre déclara: "En même temps, les recettes du département du Trésor ont augmenté de \$3,700,000. Et il ne s'agit là que d'un seul département. Nous commençons présentement une enquête concernant plusieurs propriétés et nous espérons par la suite obtenir au moins \$1,500,000 de plus.

Téléphone: 84

J. de V. Lafrance
 SYNDIC AUTORISÉ
 LIQUIDATEUR

1ère Avenue, AMOS.
 (Edifice Germain & LaFrance Ltée)

NE PAS OUBLIER

Que nous vous laisserons savoir nos nouveaux bas prix avant de faire votre réparation de montre ou bijou, si désiré.

PRIX DEFIANT TOUTE
 COMPETITION

J. G. Lafontaine

Horloger - Bijoutier - Graveur

Gradué de la WISCONSIN INSTITUTE OF HOROLOGY

Le seul bijoutier à La Sarre qui a passé ses examens et a obtenu son certificat.

Notre ouvrage est garanti pour UN AN, par écrit.

B. P. 125, -- La Sarre, Qué.

LA SARRE

La Fête de l'Immaculé Conception

Dimanche dernier, 8 décembre, coïncidant avec la fête de l'Immaculé Conception, les fidèles furent conviés à une belle cérémonie dans l'église paroissiale. En effet, dans l'après-midi, après les vèpres, chantées par le chœur des hommes, M. le vicaire Guèvremont, a béni la réception de plusieurs jeunes filles dans la Congrégation des Enfants de Marie.

La chorale des Congréganistes prit place au jubé de l'orgue, et, sous la direction de la Révérende Soeur Thérèse d'Avila, exécuta pendant la cérémonie un programme de chant des mieux appropriés et des plus goûtés, parce qu'admirablement bien rendu.

M. l'abbé Guèvremont donna un sermon très intéressant au début de la cérémonie, dont il sut bien faire ressortir l'importance et les leçons qu'inspire la fête du jour.

Après le sermon, la chorale chanta le "Veni Creator", après quoi, chaque groupe d'aspirantes congréganistes, soit, les plus jeunes, au nombre de douze, dites du groupe de l'Enfant-Jésus, soit celles, au nombre de douze également du groupe de l'Ange Gardien, soit les plus âgées devant recevoir l'insigne de la Congrégation, eurent leur tour d'approcher à la Sainte Table, où pendant le chant d'un cantique par la chorale on leur remit l'emblème de leur distinction.

Le merveilleux ensemble des mouvements et de la récitation, de la consécration de chacun des groupes, fut de nature à édifier tous les fidèles présents.

Naissances et baptêmes.

M. et Mme Hector Gagné se réjouissent de la naissance d'un premier enfant; né le 26 novembre, et baptisé dimanche le 1er décembre. M. et Mme Donat Bordeleau grands-parents maternels de l'enfant, sont païrain et marraine du nouveau-né.

—M. et Mme Désiré Fontaine, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, lequel fut baptisé le 12 décembre, sous les prénoms de Joseph, Yvon, Julien. Parcaïn et marraine, M. et Mme Alphonse Rouleau.

PROTESTATION

Ottawa, 18. — Le Comité Exécutif national de la Société de la Ligue des Nations au Canada a décidé de protester contre les propositions de paix Laval-Hoare. En annonçant la nouvelle, M. Robert Inch, secrétaire national, a déclaré que les propositions de paix "excuseraient apparemment et récompenseraient l'agression."



Vieil or Vieux bijoux

J'achète le vieil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, ponts, pièces d'or, lingots, etc., etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le et votre or vous sera retourné. — Adresses:

La Raffinerie de l'Est
 74, rue St-Joseph, Québec

UN EMPRUNT

Montréal, 17. — Par l'intermédiaire d'un syndicat de banques et de maisons de placement, la ville de Montréal a mis sur le marché, aujourd'hui, une émission de \$7,885,000, consistant en \$3,045,000 d'obligations à 5 ans à 3 pour cent échéant le 15 décembre 1940; \$2,459,000 d'obligations à sept ans, à 3 pour cent, devant échoir le 15 décembre 1942, et \$2,381,000 d'obligations à 12 ans à 3 1-2 pour cent échéant le 15 décembre 1947.

Cet emprunt servira à retirer des emprunts temporaires et à couvrir des dépenses pour l'aide au chômage.

143 NOUVEAUX

Ottawa. — A la prochaine session fédérale sur les 246 députés à la Chambre des Communes, il y en aura 134 nouveaux. Parmi les anciens députés qui reviennent en parlement sont les hon. C.-A. Dunning, T.-A. Crerar, Lucien Cannon, M.M. Thomas Vien et J.-T. Thorson, etc.

Ils présentent un long mémoire

Ottawa, 17. — La question des tarifs sur les automobiles a été étudiée hier par la Commission des tarifs. Les manufacturiers d'automobiles et autres intéressés dans le commerce se trouvaient présents pour faire valoir leurs vues.

Les manufacturiers d'automobiles, par l'entremise d'E.-H. Long, représentant la Chambre de Commerce Canadienne de l'Automobile, ont présenté un long mémoire demandant une hausse immédiate du tarif de façon à ce que les taux de douanes sur les automobiles venant des Etats-Unis soient haussés de façon à ce qu'ils demeurent les mêmes après que le traité de réciprocité avec les Etats-Unis sera en vigueur.

Trains quotidiens Québec-Cochrane

M. Frank Blais, M.P., nous avise que, du 22 décembre courant au 18 janvier prochain, il y aura, chaque jour, train régulier, dans les deux directions, entre Québec et Cochrane avec service de malles; et que ce service sera établi en permanence, à dater du 1er avril prochain.

C'est là une amélioration dont le besoin se faisait, depuis longtemps sentir, et M. Blais doit être vivement félicité d'avoir réussi à l'obtenir.

Au jour de l'An, aucun Canadien ne recevrait de titres du souverain

Ottawa. — Aucun titre ne sera accordé à des Canadiens, à l'occasion du Jour de l'An, car on croit que le très hon. W.-L.-Mackenzie King, n'a fait à ce sujet aucune recommandation au roi. Il est possible qu'à la prochaine session, la Chambre des communes soit appelée à voter une résolution semblable à celle de 1919, demandant à Sa Majesté de ne pas décerner de titres à des Canadiens.

On sait que le très hon. R.-B. Bennett a rétabli les recommandations au roi pour accorder des titres à des Canadiens, disant que la résolution de 1919 n'engageait pas les Parlements suivants. On prête au premier ministre actuel l'intention de faire cesser tout doute à ce sujet, en présentant une autre résolution du même genre.

VISITEZ MONTREAL

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50.— REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. — Repas servis dans la grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

L'Hôtel Queen's
 Montréal

Donat RAYMOND, Président, Vice-Prés. et Directeur Général Adélard RAYMOND.

Action de \$5,000

M. Frank Byrne, député de Québec-Comté, vient d'inscrire en Cour Supérieure une action de \$5,000 contre M. Joseph Bédard, maire de Charlesbourg, par l'entremise de M. Gérald Coote. Le demandeur poursuit le défendeur en dommages pour des paroles injurieuses qu'il aurait prononcées, le 24 novembre, dans un discours politique.

AUGMENTATION

Toronto, 16. — A la fin de la semaine dernière, on a appris au parlement de Toronto que l'Ontario recevra un million de dollars par mois pour l'aide au chômage du gouvernement fédéral. Cela représente une augmentation de \$400,000 mensuellement.



LES FÊTES! Elles resserrent les liens familiaux, apportent la joie à tous et rappellent que la patrie est l'endroit où il fait encore meilleur de vivre!

Offrir à ses invités et amis un p'tit coup de gin canadien MELCHERS Croix d'Or, est toujours de tradition et une bonne vieille coutume de chez nous...

10 onces .85
 26 onces \$1.90
 40 onces \$2.65

GIN CANADIEN CROIX D'OR melchers

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - Montréal et Berthierville

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

- Faiblesse
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses
- Irregularités
- Troubles internes
- essentielle ment féminins
- (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)



Prenez les bonnes PILULES ROUGES, qui, depuis 40 ans, font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous ferait-elles pas du bien à vous aussi?

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

On Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.



"AU COIN DU FEU"



CROIRE — AIMER ET LUTTER

CADEAUX D'ENFANTS

Nous savons la difficulté de choisir des cadeaux pour les riches. Or l'enfant est un riche et, soit dit en passant, nous avons tort, indigents que nous sommes de tant nous apitoyer sur lui "pauvre petit". L'enfant est un riche, car il possède une machine à fabriquer le rêve, entièrement neuve et à ce point perfectionnée que des mondes peuvent en sortir à chaque instant. Il possède aussi la faculté de s'installer dans son rêve, d'y vivre et d'en vivre constamment, le jour comme la nuit. Tout le bonheur incomparable de l'enfant vient de cette réserve demeurée intacte: son imagination. Tous nos ennuis, et surtout notre ennui, viennent au contraire de ce que graduellement nous avons passé du rêve à la réalité, ce qui eut pour conséquence de nous appauvrir à jamais.

Cui, l'enfant est un riche. Etrange milliardaire, il met à mal le génie mercantile du Père Noël ou de ses lieutenants, lorsqu'il s'agit de garnir l'arbre fatidique ou le bas dans la cheminée. Beaucoup se persuadent qu'il suffira, pour nourrir et combler le rêve enfantin, d'encombrer la chambre de sacs de bonbons, d'objets hétéroclites et d'animaux empaillés. Ils dépensent à cette fin des sommes considérables, en se demandant chaque année ce qu'ils pourraient bien ajouter au bazar de l'année précédente. De fait, ils ont à ce point gavé l'enfant, qu'il ne leur restera plus bientôt d'autre ressource que de lui signer un chèque.

Erreur, coupable erreur. Tout cet étalage, qui ravit l'enfant à première vue, le déçoit l'instant d'après, c'est-à-dire dès qu'il se trouve évincé, exproprié de son rêve par la chétive réalité qu'on lui présente. A preuve bientôt, il la brise en miettes sans nul remords. Tandis qu'il eut suffi d'un rien pour le contenter; mais d'un rien de nature à favoriser et à prolonger cette féerie intime dans laquelle il vit constamment. Donnons quelques exemples.

Voici une voiturette dispendieuse et un album d'image à cinquante sous. La première empêche de courir celui qui auparavant volait au cœur des astres. L'image au contraire le fait voyager parmi des sites inconnus, ou l'aide à se métamorphoser en héros, en sauveur, en guerrier ou en évêque. Voici un éléphant en bois d'ébène importé du Congo, objet précieux sans doute, mais auquel le bambin ne peut rien soustraire ni ajouter car c'est un mastodonte arrêté dans sa marche, complet, définitif. Et voici une maison à construire ou tel jouet mécanique démontable et remontable à volonté, moyennant patience. Qu'allez vous choisir? Il est clair que cette série d'illustrations provoquant la

curiosité, puis l'évasion de l'esprit, ou ces quelques objets favorisant l'application et la recherche, seront beaucoup plus utiles à votre enfant, et devront fixer vos préférences.

Surtout, guerre au luxe qui n'a jamais sa raison d'être, quand il s'agit de l'enfance.

Et puis vive l'arbre de Noël, malgré la critique effarouchée des protecteurs de nos forêts. Ceux-ci croient peut-être qu'il s'agit d'un plaisir fugace, temporaire, sans nulle portée pour l'avenir. Il s'agit au contraire de ménager à l'enfance une joie dans le présent avec une moisson de souvenirs pour plus tard, quand ses illusions seront tombées.

C'est pourquoi il ne convient guère de s'apitoyer sur le sort de cet arbre coupé de ses racines, séparé de ses frères et promis à la combustion. Sans atteindre aux proportions et au flot d'ombre par lui rêvés, il aura fait quelque chose dans sa rapide existence. Ses aiguilles séchées, abandonné dans un coin de cour, il aura fait germer le souvenir dans l'âme des enfants comblés ou des petits orphelins.

M.-A. Lamarche, O.P.

MAMAN

Petite Eliane, enfant sage,
A reçu de Papa Noël
Une poupée au doux visage,
Aux yeux profonds couleur du ciel.

Eliane est heureuse et fière
D'avoir un bébé si charmant
Qui, tout seul, ferme la paupière
Dès qu'on le berce et dit: maman!

"Toujours maman! Pas autre chose!
C'est peu, dit-elle, à grand-papa.
Pourquoi pas chien! maison? ou rose!
Le mot maman ne suffit pas!

—Si mon enfant, répond grand-père.
Ce petit mot, c'est le plus grand.
Le cri d'amour le plus sincère,
C'est le premier que l'on apprend!

Dire: maman! ça veut tout dire,
Car dans la joie ou le tourment,
Qu'on le crie ou qu'on le soupire,
Il vient du coeur, le mot maman.
C.-A. Tanot.

SOUHAITS

Que la douce clarté de la Crèche s'étende à tous les coeurs amis et à tous les foyers de nos lecteurs et lectrices, à qui je souhaite un Heureux Noël!

LIBERRE GIVRE

SANTA CLAUS

Au pied du lit, mon bas est accroché et dans le lit, bien installée sur mes oreillers, j'attends Santa-Claus.

Il viendra le cher vieil ami, c'est sûr, il vient toujours chaque année, et je le verrai, ceci n'est pas moins sûr, puisque je ne dormirai pas de la nuit.

Devant les déductions si justes de ma raison, mon petit coeur se laisse convaincre et se prend à battre très fort, très vite, bien que ce rêve lui paraisse presque impossible à force d'être merveilleux. Mille fois je me parle tout bas: "Après tout, puisque maman est malade à l'hôpital, que mon papa garde toujours un front soucieux, je me dois bien cette compensation de regarder mon grand ami.

Par ma porte entr'ouverte, je vois un coin de lumière où ma tante passe et repasse sans cesse toute affairée autour du poêle chauffé à blanc et de la table enfarinée. Je vois au-dessus de la table la grande horloge où deux aiguilles musent pour me narguer.

Dix heures... dix heures et demie... onze heures... onze heures et demie...

Quelqu'un entre du dehors. Je surveille le rayon lumineux. Mon père y passe chargé de paquets; il enfle le passage qui mène au salon. Ma tante le suit... Je m'assois dans mon lit, l'oreille tendue... Un éraquement de papier qu'on froisse me parvient, un son de voix étouffée, puis de petites notes claires qui s'égrènent en une mélodie enfantine... Alors je n'y tiens plus, je saute en bas de mon lit et à quatre pattes, je m'avance à travers le passage jusqu'à la porte du salon; là, je me blottis sans bruit, osant à peine respirer. Soudain un coup de pistolet éclate; mes cheveux se dressent; deux soubresauts de jeune chevette me ramènent dans mon lit. Le coeur battant, me voilà recouchée. Quelle aventure!

Mais la conférence du salon est terminée; des pas en reviennent.

Une minute plus tard je risque un oeil, mon père se tient près de la table. Je le vois clairement dans la lumière, et si occupé que je me rassure. Il tient les grands ciseaux et coupe du papier d'emballage en de petits carrés. Son allure est pleine de mystère. Me voilà intriguée. Je m'assois de nouveau et recommence à observer. Il enroule les carreaux de papier en de jolis cornets. Puis il tend la main vers des sacs que je ne vois pas mais que je devine très bien, et remplit les cornets. Cette besogne terminée, le voilà qui se dirige vers le lit de mon frère aîné... tout doucement... sur la pointe des pieds... Je me lève pour mieux suivre son manège. Un bas est accroché; j'aperçois le geste qui y glisse avec précaution passé".

NOEL CHRETIEN, SALUT!

Salut Noël! Noël chrétien, qui pries, allègre et fervent comme son frère glorieux l'Alleluia, qui reviens guider les croyants vers la Crèche, et renouveler dans leur coeur, la foi l'espérance et la charité, qu'une crise spirituelle achève d'éteindre.

Salut Noël! Noël chrétien, évocateur et caressant, éveille le souvenir de toutes les joies naïves de l'enfance chrétienne; de toutes les tendresses... des jeunes ans; ...féerie dont on retrouve quelques paillettes, au pied du sapin lumineux, dressé au feyer, pour une nouvelle génération. Noël chrétien, que ta puissance magique sème le bonheur, dans les coeurs les plus infortunés, en les conduisant de l'Emmanuel de Bethléem au Jésus du Cénacle en ce grand jour de paix, de pardon, d'amour.

Noël chrétien, reprends ta place au foyer canadien, chasse sans pitié ce Noël païen, cette saturnale scandaleuse où l'on se dégrade, sans soucis des événements religieux qui se déroulent dans la maison de Dieu. Que tous les membres du foyer t'accueillent chaleureusement.

Le petit enfant, dont la joie

un des cornets! Cette fois j'en sais assez long, le reste ne m'intéresse plus.

Je puis maintenant m'en aller dormir tranquille pour le reste de la nuit... mais la déception est cruelle; de grosses larmes coulent sur mes joues brûlantes, et dans ma petite âme de six ans, j'ai l'impression que le soleil vient de disparaître pour toujours!...

Mon frère s'éveille, regarde à son bas: Santa-Claus est passé! Une brusque secousse fait sauter l'épingle qui retient le bas et tout joyeux il s'élançait dans les autres chambres.

Les deux petits frères dorment à poings fermés. Ma tante proteste:

—Ne les éveille pas, ils ont bien le temps...". Le coquin n'écoute rien. Il éveille les petits frères et leur montre leurs bas... Quel délire! Cher vieux Santa-Claus!...

Le voilà près de la couchette de bébé qui s'éveille en pleurant. —"Tu vois, dit ma tante, comme tu es gentil."

Alors, il laisse bébé et vient dans ma chambre

—"Tu sais, Andrée, Santa-Claus est passé. As-tu regardé ton bas?"

Hypoeritement, je vais tâter mon bas. Hélas! il est toujours vide... j'éclate en sanglots. Ma tante accourt désespérée.

—"Il est trop tôt, m'explique-t-elle, Santa-Claus n'est pas encore

naïve et franche déborde de son coeur, confiant dans la visite du doux Jésus de Noël; la fiancée radieuse dont la prière monte plus fervente au pied de la Crèche, pour celui qu'elle aime d'une affection sincère, profonde; l'homme au déclin de la vie retrouvant avec toi, Noël chrétien une moisson de souvenirs, de purs bonheur qui réchaufferont son coeur transi par la solitude et la neige des ans. Le jeune homme loyal, chrétien convaincu, choisira Noël, fête des coeurs aimants pour des fiançailles. Le réveillon apprêté pour le retour de la messe de minuit; la couronne de gui emblématique, le vert sapin brillant de mille feux, tout se prête à solenniser cet événement joyeux.

L'expatrié éprouvera en ce grand jour, de grands regrets profonds, et la nostalgie du pays natal touchera son coeur et le ramènera au foyer. Noël chrétien, sois le repos confiant de ceux qui peinent, la joie des pauvres âmes endeuillées. Sois la paix promise aux hommes de bonne volonté; sois la délivrance à tous nos maux présents et futurs.

Lierre Givré.

—"Mais oui, reprend mon frère il est passé. Vois le mien, mon bas, il est tout plein, et regarde l'horloge aussi, il est minuit et demi!"

Alors je pleure davantage. Ma tante perd la tête tout à fait. Elle court à la table où mon cornet repose, et plus mystérieuse du tout, elle me l'apporte sans cérémonie, l'enfoncé d'un grand geste décidé dans mon bas en me disant:

—"Tiens, le voici ton Santa-Claus! Ton père me l'avait laissé pour que je te l'apporte en allant me coucher, mais puisque tu es si pressée, prends le tout de suite!"

Et regardant mon frère interdit:

—"Là! es-tu content maintenant?"

Andrée.

Réflexions salutaires

C'est peu de reconnaître la nécessité de mourir si l'on n'en tire des motifs et des conséquences pour bien vivre.—Fléchier.

x x x

La durée normale de la vie humaine est d'un siècle. Peu d'hommes, il est vrai, atteignent à ce terme. C'est que bien peu font ce qu'il faut pour y parvenir. Avec nos moeurs, nos passions, nos vices, l'homme ne meurt pas, il se tue.—Flourens.

x x x

Je ne sais ce qu'est la vie d'un coquin; je ne l'ai jamais été; mais celle d'un honnête homme est abominable.—J. de Maistre.

DECLARATION DE M. ROEBUCK

Toronto, 19. — Une recommandation concernant le différend entre l'Hydro et quatre compagnies d'électricité de la province de Québec serait probablement soumise aujourd'hui au conseil des ministres et un accord interviendrait peut-être dans les quarante-huit heures, a déclaré, hier soir, l'honorable M. Arthur-W. Roebuck, procureur général de la province d'Ontario. Cette déclaration fut faite par M. Roebuck à l'issue d'une conférence entre la Commission de l'Hydro et les représentants des compagnies intéressées.

A propos de l'élection de l'Abitibi

(Suite de la 1ère page)

M. Ladouceur pour faire avaler toutes ces déclarations subséquentes, débute par cette déclaration: "D'après le recensement fédéral 1931, la population du Comté d'Abitibi est de 23,692. Le Comté compte environ 10,000 électeurs"

M. Ladouceur sait cela, mais bien que le nombre des électeurs a plus que doublé, en Abitibi, depuis 1931, alors qu'il y en avait déjà 7000 inscrits sur les listes. Il n'y avait pas alors de mines en exploitation, sauf une ou deux petites, alors qu'il y a aujourd'hui 4000 hommes dans nos mines ou dans le voisinage immédiat. L'industrie forestière était alors complètement paralysée. La colonisation seule nous a amené 3000 hommes, colons nouveaux, depuis 1931.

Monsieur Ladouceur sait très bien l'ignore dans sa communication au "Devoir". En truquant ainsi les chiffres, et en se servant ensuite d'une langue imagée comme celle d'un conte de chasse-galerie, il a peut-être réussi à jouer le tour qu'il voulait jouer à vos lecteurs.

C'est un prestidigitateur.

Il y a encore une chose qu'il s'est bien gardé de dire: c'est que même si l'on met de côté le vote de trois ou quatre polls où M. Ladouceur prétend voir des irrégularités, LE DEPUTE ACTUEL DE L'ABITIBI RESTE ELU PAR UNE MAJORITE CONSIDERABLE.

M. Ladouceur sait cela, mais il est assez bien payé pour contester l'élection qu'il peut bien faire un peu de bruit par-dessus le marché.

Je vous prie, M. le Directeur, de publier cette réponse dans votre journal à la même place que vous avez donnée à la communication de M. Ladouceur.

Bien à vous,

(Signé) Hector Authier

A VENDRE

A LA

Tannerie d'Amos

TRAITS d'ouvrage pour ateler sur la tire: 2½", 5 plis, 4½' de longueur, avec crochets. \$12.00

TRAITS droits 3", 3 plis, 4½' de longueur. \$9.50

Démission des honn. MM. Arcand et Vautrin

(Suite de la 1ère page)

avec les Travaux Publics, lorsque l'hon. M. Vautrin devint ministre de la Colonisation.

Les membres du cabinet ont tenu deux séances, hier. Cette réunion était la première depuis la conférence interprovinciale, et ils eurent plusieurs questions à étudier. L'hon. M. Arcand assistait aux deux séances. Avant de repartir pour Montréal, il se rendit saluer le personnel de son département et remercier tous les employés de l'avoir secondé dans ses efforts pour améliorer le sort de la classe ouvrière. L'hon. M. Vautrin avait fait ses adieux à ses collaborateurs quelques jours plus tôt.

L'hon. M. T.-D. Bouchard assista à la séance de l'avant-midi, mais il dut retourner aussitôt à St-Hyacinthe. On remarquait, autour du Premier Ministre: l'hon. M. Honoré Mercier, l'hon. M. J.-E. Perrault, l'hon. M. J.-N. Francoeur, l'hon. M. Adélar Godbout, l'hon. M. R.-F. Stockwell, l'hon. M. Jacob Nicol, l'hon. M. John-Hall Kelly.

A part les démissions de ses collègues, l'hon. M. Taschereau a déclaré aux journalistes qu'il n'avait pas autre chose à communiquer à la presse. La prochaine réunion du cabinet a été fixée à vendredi prochain: ce sera la dernière de l'année.

La construction augmente à Ottawa

Ottawa, 18. — La construction à Ottawa a augmenté de plus de 200 pour cent, depuis le commencement de l'année, comparé aux 11 premiers mois de l'année dernière, grâce aux entreprises considérables du gouvernement fédéral et des Soeurs Grises de la Croix. Les travaux terminés ou en voie de construction, depuis le 1er janvier 1935 à la fin de novembre, représentent une valeur de \$4,060,390, soit une augmentation de \$2,802,865 sur l'an dernier. Le nombre de permis émis est de 529, au lieu de 518.

Dernièrement, une dépêche annonçait une réduction de 5% applicable aux salaires des employés du port de Montréal gagnant \$1,200 et plus par année. Interrogé, dimanche soir, le brigadier-général T.-L. Tremblay, gérant intérimaire du port de Québec, a répondu qu'il n'avait reçu aucune instruction d'Ottawa concernant une baisse semblable à Québec.

DECORATIONS DECERNEES A 5 CANADIENS

Le gouvernement de la Pologne accorde des décorations à cinq Canadiens pour services rendus. Ce sont: l'hon. Honoré Mercier, MM. Avila Bédard, Adolphe Tremblay, Arthur Hébert et Joseph Saint-Pierre.

Montréal, 19. — Le consul de Pologne à Montréal, M. Lalislas Hicki vient d'annoncer que le gouvernement de la République polonaise, a accordé des décorations à cinq Canadiens méritants pour service rendus à la Pologne. M. Georges Adamkiewicz, consul général au Canada, a remis lui-même ces décorations.



L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts de la province de Québec vient d'être décoré par le gouvernement de la Pologne.

Les récipiendaires sont l'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, qui a reçu la décoration de l'ordre de Polonia Restituta (3e classe); M. Avila Bédard, professeur à l'université Laval de Québec, la croix de Polonia Restituta (5e classe); M. Adolphe Tremblay, chef adjoint de la police provinciale à Québec, M. Arthur Hébert, aviateur et observateur au ministère des Terres et Forêts à Québec, et M. Joseph Saint-Pierre, inspecteur des Forêts à Rivière à Pierre, tous trois de la croix d'argent du mérite.

Ces décorations ont été remises pour services rendus, lorsque le ballon du capt. P. Hynek et du lieutenant Durburszynsky a été perdu dans la région de Rivière à Pierre. On sait que les 2 aéronautes polonais prenaient alors part à la course Gordon Bennet.

A l'honorable Honoré Mercier et à tous les autres décorés "Le Quotidien" offre ses plus sincères félicitations.

Le "birth control"

New-York, 13. — Le Cardinal Patrick Hayes, archevêque de New-York a qualifié hier de "suicide de la race" la limitation des naissances. Il se montra surpris "qu'un groupe de chefs reconnus (13 ministres protestants) de la pensée religieuse jugeraient de la désidérabilité d'un programme ou d'une politique sous son côté utilitaire seulement, laissant de côté toute considération de sa valeur morale."

L'élection dans Queens aura lieu le 6 janvier

Ottawa, 19. — Dans le but de fournir un siège au ministre des Finances, l'hon. M. Charles Dunning, le comté de Queens, Ile du Prince-Edouard, a été laissé vacant. Le député actuel, M. J.-J. Larabée, a été nommé à un poste important du département des Pêcheries. Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir que l'élection complémentaire aurait lieu le 6 janvier, soit en même temps que dans le comté d'Assiniboia, où le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. J.-G. Gardiner, cherchera à se faire élire.

Il y a quelques jours, l'Association Libérale du comté de Queens envoya une invitation à M. Dunning, lui demandant s'il consentirait à se présenter candidat dans ce comté, advenant la démission de M. Larabée. M. Dunning accepta. L'Ile du Prince-Edouard n'avait pas de représentant dans le cabinet depuis que l'honorable M. J.-A. MacDonald, ministre sans portefeuille, eût été nommé au Sénat l'été dernier.

M. King annonça hier soir que M. Larabée avait été nommé "officier spécial au département des Pêcheries pour contrôler les navires du département sur l'Atlantique".

Ni M. Dunning ni M. Gardiner n'étaient candidats au cours des dernières élections fédérales. M. Dunning était resté dans la vie privée depuis 1930, et M. Gardiner était premier ministre de la Saskatchewan.

La vacance dans Assiniboia a été créée par la nomination de son député, M. Robert Mackenzie, à la Commission des prêts aux fermiers. M. Gardiner sera dans Assiniboia pour la mise en nomination, le 23 décembre. La mise en nomination dans Queens aura lieu le 30 décembre.

Si M. Dunning est élu dans Queens, il ne restera plus que la province d'Alberta à n'être pas représentée dans le cabinet. Cet-

Terrains à vendre

TERRAINS à vendre à de très bonnes conditions dans Royal-Roussillon, Privat, et La Sarre.

S'adresser à: —

Gédéon Paradis

C. P. 557,

Joliette, P.Q.

LE FEDERAL PAS DU TOUT RESPONSABLE

L'honorable Ernest Lapointe fait une mise au point au sujet de l'application de certains règlements de la Commission de la Radio.

Ottawa, 19. — L'hon. M. Ernest Lapointe, en réponse à des journalistes qui l'interrogeaient a déclaré que le gouvernement n'a rien eu à faire avec l'application de certains règlements de la Commission de la radio, concernant l'irradiation de discours politiques.

Le parlement a placé cette question sous le contrôle de la Commission canadienne de la radio dans le but de la soustraire à toute influence gouvernementale.

Cette commission a été créée en 1932 par une loi adoptée par l'ancien parlement et aucune loi nouvelle n'a été adoptée depuis ce temps. On se rappelle que certaines choses avaient alors été longuement combattues par l'opposition libérale.

De toute façon, a déclaré l'honorable M. Lapointe, à la fin de l'entrevue, ni le gouvernement ni aucun des membres du gouvernement ne sont responsables des instructions récemment émises par la Commission, ni n'ont demandé à la Commission d'émettre de telles instructions.

La province n'a élu qu'un seul député libéral.

Prix Réduits POUR NOËL et le JOUR de l'AN

Entre toutes les stations au Canada

*ALLER ET RETOUR POUR PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

Billets valables à l'aller de lundi, 23 décembre, jusqu'à mercredi, 25 décembre inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, jeudi, 26 décembre 1935.

Billets aussi valables à l'aller, de lundi, 30 décembre, jusqu'à mercredi, 1er janvier, inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, jeudi, 2 janvier 1936.

*ALLER ET RETOUR POUR PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS

Billets valables à l'aller du vendredi, 20 décembre, au mercredi, 1er janvier, inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, vendredi, 10 janvier 1936.

AUX ROIS—6 JANVIER

*ALLER ET RETOUR POUR PRIX D'UN BILLET SIMPLE PLUS UN QUART

Billets valables à l'aller, sur tous les trains, depuis midi, vendredi, 3 janvier, jusqu'à 2 h. p.m., lundi, 6 janvier. Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 7 janvier 1936.

Prix spéciaux minimums: Adultes, 50¢; Enfants, 25¢.

Tous renseignements des agents.

CANADIAN NATIONAL

M-337F

LES ALLOCATIONS AUX PROVINCES

Ottawa, 19. — Le conseil des ministres, qui siégea jusqu'à une heure assez avancée, hier après-midi, a adopté une base pour l'augmentation des allocations aux provinces pour l'aide au chômage. Les détails de ces dispositions seront publiés aujourd'hui. On comprend que les augmentations seront de 50 à 100 pour cent suivant le besoin. Les provinces feront bénéficier les municipalités de ces augmentations et lorsque la commission nationale du chômage aura été nommée, elle prendra le contrôle général des dépenses pour l'aide aux chômeurs dans toutes les provinces. On a aussi annoncé que le cabinet avait continué d'étudier le problème des relations commerciales avec le Japon.

KING TERMINE LA CONFERENCE

Ottawa, 14. — Prenant la parole au cours de la séance finale de la conférence fédérale-provinciale, hier après-midi, le premier ministre Mackenzie King a promis de prendre des dispositions immédiates en coopération avec les administrations provinciales en vue d'alléger le fardeau du secours direct qui pèse actuellement sur les municipalités. A tour de rôle les représentants des provinces déclarèrent dans un parfait accord que les municipalités supportaient un fardeau qu'elles ne pourraient porter plus longtemps et promirent leur coopération au gouvernement fédéral dans les mesures proposées pour assurer une aide financière plus considérable.

Hier soir, on laissa entendre qu'une commission nationale du chômage serait créée d'ici au 1er janvier prochain et que les autorités seraient vers la même époque en mesure de savoir exactement quelle augmentation dans les octrois pour chômage sera nécessaire.

On apprit également que si les paiements accrus aux provinces sous ce rapport devaient être retardés jusqu'à la présentation des estimés budgétaires à la prochaine session fédérale, ils seraient néanmoins rétroactifs.

Avant l'ouverture de la session fédérale les divers comités permanents nommés par la conférence auront terminé leur travail, et les nombreuses recommandations résultant de la conférence seront mises sous une forme concrète. Il reste tant à faire avant que le parlement se rassemble que l'on dit officieusement ici qu'il est peu probable que la session s'ouvre avant le 30 janvier, le dernier jeudi de ce mois.

Le premier travail de la conférence plénière, hier après-midi, fut de prendre connaissance des rapports présentés par ses six comités qui avaient été nommés lundi dernier, lors de la séance d'ouverture. Ce fut le gouvernement ontarien qui eut le privilège de proposer l'acceptation de ces rapports par la conférence. En

l'absence du premier ministre Mitchell Hepburn, qui était reparti pour Toronto dans la journée, l'honorable Arthur Roebuck, procureur général de l'Ontario, proposa une motion à cet effet.

Le premier ministre L.-A. Taschereau, de Québec, seconda la motion et fit remarquer qu'il avait abandonné son attitude traditionnelle contre les amendements à apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord parce qu'il avait été frappé par l'équité avec laquelle tous les gouvernements de ces dernières années avaient traité les droits constitutionnels des minorités.

La motion de M. Roebuck ne proposa pas l'adoption des résolutions des comités, mais leur réception par la conférence, et elle fut adoptée d'emblée. Chaque représentant provincial se déclara satisfait devant le premier travail accompli pour résoudre une foule de problèmes économiques et sociaux intéressant tout le Canada.

Conformément à une décision prise après l'ouverture de la conférence, lundi dernier, la dernière séance plénière eut lieu à huis clos et seul un résumé des procédures fut remis à la presse.

M. King, dans son discours de clôture, insista sur le fait que la conférence des provinces, tout comme la conférence impériale, n'avait aucune autorité exécutive et ne pouvait que formuler des recommandations. C'est le cabinet fédéral qui devra maintenant prendre action dans les sujets qui le concernent.

"La conférence fédérale-provinciale", dit M. King, "est l'institution qui a permis aux représentants du Dominion et des gouvernements provinciaux de conférer ensemble, d'échanger des renseignements et de formuler des propositions qui seront soumises aux gouvernements concernés."

"Les recommandations soumises par les comités formés au cours de la première séance de la conférence seront soumises aux autorités appropriées comme base sur laquelle les gouvernements intéressés établiront leur politique future."

"Bien qu'il soit impossible dans le moment pour aucun gouvernement de prendre des engagements définitifs concernant les politiques recommandées dans les rapports des comités, les représentants du Dominion et des provinces ont été profondément frappés par la nécessité de prendre de promptes décisions concernant le coût de l'aide au chômage."

"Les représentations faites par les délégués provinciaux pour démontrer quel énorme fardeau

pèse sur les municipalités, ont nettement établi la nécessité d'opérer certains rajustements pour alléger la pression exercée sur les municipalités", dit M. King en terminant.

D'ici à ce que les parlements se réunissent, et peut-être beaucoup plus tôt, des officiels du gouvernement fédéral et des administrations provinciales vont considérer les besoins de l'aide au chômage et établir une entente pour un certain nombre de mois à venir concernant le secours direct.

La conférence, qui a pris fin à 5 heures 50 hier après-midi, est la 8e du genre depuis la Confédération. Les premiers ministres de toutes les provinces du Canada plupart de leurs collègues ministériels et d'officiers permanents.

Les principaux sujets qu'elle aborda en en confiant l'étude à autant de comités furent: les services sociaux et le chômage; les amendements à la constitution; l'agriculture et la vente des denrées agricoles; les mines et la taxation minière; le tourisme et le transport; les relations financières entre le Dominion et les provinces.

Un comité permanent a été organisé pour les questions financières. Il tiendra une séance d'ici à un mois pour faire de nouvelles recommandations aux gouvernements concernés. Il est présidé par l'honorable Charles Dunning, ministre des Finances, et se compose de tous les trésoriers provinciaux.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a reçu instruction de convoquer un comité de représentants légaux de toutes les provinces pour préparer une recommandation au parlement fédéral en vue de l'adoption d'un statut impérial donnant au Canada le pouvoir d'amender la constitution. Avis a été adressé aux provinces, hier, d'avoir à désigner leurs représentants dans ce comité.

ADVERSAIRE A M. DUNNING?

Charlottetown, 19. — On a convoqué pour aujourd'hui une assemblée de l'exécutif de l'Association Conservatrice du comté de Queens, afin de décider si l'on fera opposition au ministre des Finances, l'hon. M. Dunning. Cette annonce a été faite par le maire Samuel Kennedy, président de l'Association. Ce comté, comprenant deux sièges, avait été représenté par deux conservateurs; mais lors des dernières élections fédérales ils furent remplacés par M. Peter Sinclair et par M. J. J. Larabee.

Abandonné des siens

Mexico. — Ayant l'appui de l'armée, des unions ouvrières et d'autres corps importants, le président Lazaro Cardenas paraît dominer aujourd'hui la situation politique troublée par le retour à Mexico du général Plutarco Elias Calles.

Tandis que le président recevait de toutes parts des assurances de loyauté, Calles demeurait dans sa maison, entouré de gardes apparemment abandonné par la plupart de ses anciens alliés. Seuls quelques amis personnels ont été voir l'ancien dictateur mexicain.

Légalement élu

Dans un interview accordé aux journalistes de Montréal, hier, l'hon. M. L.-A. Taschereau a déclaré que d'après lui, l'hon. M. Athanase David est légalement élu.

"Je n'ai pas à commenter le jugement du tribunal", dit le Premier Ministre. "Quant à l'officier-rapporteur, je suis d'avis que pour ne pas défranchiser un comté des suffrages que les électeurs ont donnés de bonne foi, il n'avait qu'une chose à faire: voter. Quant aux procédures qui peuvent suivre, je n'ai pas d'opinion à exprimer là-dessus", ajouta l'hon. M. Taschereau.

Craignez l'aptitude de l'enfant à saisir les ridicules de l'esprit et les faiblesses du coeur.

Chs. de Sainte-Foi.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis

CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.

Goûtez cette Réelle Source de Hollande pendant l'Époque des Fêtes



GIN de KUYPPER

85¢ LE FLACON DE 10 ONCES
1.90 LA BOUTEILLE DE 26 ONCES
2.65 LA BOUTEILLE DE 40 ONCES

Maison fondée en 1695

144 F

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

SOYEZ UN HOMME FORT :..

... un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre :

faiblesse
manque d'appétit
fatigue habituelle
nervosité
épuisement



PILULES MORO

Che Médicale Moro, 1266, rue S.-Denis, Montréal.

Aimez-vous les LIQUEURS ?
Faites-les vous-même chez-vo
 tout simplement comme suit :
 1 bouteille Kessens (35c).
 1/2 bouteille Alcool.
 Mélangez et servez. Prêt immédiatement.
 Pas d'erreur possible. Pas de bouillage. Pas d'eau distillée. Vous serez surpris comme c'est facile. Vous pouvez avoir plusieurs sortes de Liqueurs pour peu d'argent.
 CHERRY BRANDY CURACAO
 APRICOT BRANDY ANISETTE
 MONASTAIRE KUMMEL
 GIN
DEMANDEZ KESSEN'S
 ESSENCES POUR LIQUEURS
 EN VENTE PARTOUT
 The Kennedy Manfg. Co. Montreal.

L'HYGIENE

Ce qu'il ne faut pas faire.

Il est reconnu qu'il vaut mieux enseigner ce qu'il faut faire que d'insister sur ce qu'il ne faut pas faire, mais pour les avertissements que nous voulons donner à nos lecteurs aujourd'hui, il nous faut manquer à ce principe et employer de préférence la forme négative et dire: "Ne faites pas ceci; ne faites pas cela".

Vous êtes vous jamais demandé pourquoi, dans la plupart des villes, les ambulances circulent à toute vitesse et font le plus de bruit possible avec leurs sirènes, se faufilant tant bien que mal parmi le trafic de la rue? Vous est-il arrivé de lire dans le journal que telle personne blessée fut transportée en toute hâte en auto à l'hôpital? Les cas sont plutôt rares où cette vitesse immodérée est nécessaire pour sauver la vie et sauf dans ces cas, il n'est pas nécessaire d'aller si vite; cette allure vertigineuse expose le pauvre malade à des secousse brusques si la voiture doit s'arrêter et constitue un danger pour ceux qui se trouvent sur son passage. Pas de retard, mais pas de vitesse. Il est rare que ce soit une question de minutes, mais les demi-heures comptent.

Tél. 85 C. P. 315

Jean-Paul Dionne
 Avocat

Edifice de:—
 Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

G. DUGUAY
 Notaire

ASSURANCES GENERALES
 — en connection avec —

Roy, Authier & Cie
 (Edifice: Agence des Terres)
Amos, Qué.

Tél. No. 170 C. P. "H"

Tél. No. 45 C. P. 99

FELIX ALLARD
 Avocat

Edifice de:—
 Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

Une autre chose sur laquelle nous désirons attirer l'attention est cette habitude et cette manière qu'ont certains gens de toucher à tout. Ne mettons jamais les doigts dans une plaie ou une coupure, pas même sur les pourtours de la blessure. Ne les portons pas non plus dans nos yeux ni nos oreilles pas plus que dans les yeux et les oreilles des autres, et ayons garde d'y introduire quelque objet que ce soit. Les doigts sont souvent couverts de microbes d'où le danger d'infection.

Si vous ressentez tout-à-coup une douleur dans l'abdomen, n'accourez pas dans la pharmacie de famille pour y trouver un laxatif. S'il y a une circonstance où il ne faut pas prendre de purgatif, c'est lorsqu'on a la douleur dans l'abdomen; le contraire pourrait mener à un désastre car ce purgatif, dans certaines conditions, peut être le bâton de dynamite. Tel serait le cas dans une attaque d'appendicite.

N'insistez jamais pour donner des conseils si vous n'êtes pas suffisamment renseigné. Il ne faut pas se presser outre mesure de transporter dans son lit une personne qui a perdu connaissance; ce n'est pas urgent et il est souvent bien mieux de la laisser reposer tranquillement pendant quelque temps dans le lieu où elle se trouve. Un effort imposé à ces personnes peut causer une autre faiblesse à laquelle le coeur ne pourrait peut-être pas résister.

Ne vous croyez pas obligé de faire quelque chose si vous ne savez quoi faire, car vos efforts si bien intentionnés fussent-ils, pourraient faire plus de tort que de bien à la personne à secourir. Rappelons-nous donc que la vitesse est rarement nécessaire puis que mieux vaut ne rien faire que d'agir sans savoir si nous faisons ce qu'il faut.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Bon pour toute la famille

M. Emanuel Anhorn, d'Hatton, Sask., écrit: "Je ne puis trouver de mots assez élogieux pour vous exprimer ce que je pense de vos remèdes Novoro et liniment Oléolo du Dr Pierre. Ces remèdes ont fait beaucoup de bien à notre famille. Nous sommes nombreux et si quelqu'un d'entre nous ne se sent pas bien il a de suite recours à votre médecine. J'ai eu récemment de graves douleurs dans l'épaule et le côté droit. Après avoir fait deux fois usage de votre liniment Oléolo je me suis complètement rétabli. Voilà dix ou douze ans que j'emploie ces remèdes et je ne m'en passerai jamais". Le Novoro et le liniment Oléolo du Dr Pierre sont employés depuis quatre générations avec un succès remarquable. Ces remèdes qui ont fait leurs preuves, ne sont pas vendus par les pharmaciens. Vous pouvez seulement les obtenir chez les agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

ANTALGINE
Maux de Tête
Rhumes
La Grippe
Douleurs
 soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.
En Vente Partout 25

Hockey à Val d'Or

L'équipe composée d'étoiles de la ligue minière triomphe des habitants de Val d'Or par le score de 3 à 1, devant une assistance de plus de quatre cents amateurs. La partie fut rapide et exempte de toute brutalité. Les étoiles étaient pilotées par Mre Jean Miquelon et les habitants par Jean Lecuyer. M. J.-A. Larocque, représentant de la East West Exploration et Président de la Patinoire Val d'Or, profita de l'occasion pour remercier les amateurs ainsi que ceux qui ont aidé au succès de l'entreprise et c'est aux applaudissements de la foule que M. Larocque mit la rondelle au jeu. Alfred Béland, le promoteur de l'organisation, reçut de nombreuses félicitations de la part des directeurs et des supporteurs. Dimanche prochain, les Etoiles d'Amos rendront visite aux habitants de Val d'Or.

Langage des dents

Dents écartées. — Heureux caractère; tendance à voir du bon côté; chance dans les affaires; fortune.
 Dents serrées — Tenacité; intelligence vive.
 Chevauchant les unes sur les autres — Nervosité; tempérament artistique; grande sensibilité; autoritarisme.
 Blanches et bien rangées — Honnêteté; douceur; bonté.
 Irrégulières — Envie.
 Courtes et petites — Constitution faible; manque de volonté; petitesse d'esprit.
 Courtes et pointues — Ruse; dissimulation.
 Grandes, épaisses — Tempérament solide.
 Dents longues. — Grande largeur de vue; penchants nettement déterminés. Il paraît que les grands hommes, les grands savants, les plus grands spéculateurs ont presque toujours les dents longues.
 Proéminentes, inclinées en arrière — Caractère instable.
 Canines pointues — Féroacité; dépravation.

ENTRE AMIS

—Tu as un pardessus superbe, comment se fait-il que tu aies des pantalons effilochés.
 —Comment veux-tu que je me procure un pantalon dans un restaurant.
LUNE DE MIEL
 —N'est-ce pas, mon Gontran adoré que vous ne regrettez pas votre vie de garçon?...
 —Oh! non, ma Juliette chérie, la cuisine des restaurants est si

La Patinoire d'Amos

La patinoire d'Amos, maintenant sous une nouvelle direction est heureuse d'annoncer au public qu'elle est en mesure de recevoir tout ceux qui désirent la fréquenter.

Afin de donner entière satisfaction, de nombreuses réparations ont été faites, et de plus, pour donner avantage à tous de se recréer en patinant, des prix très avantageux vous sont offerts, en vous procurant une carte de saison au prix de \$3.50 pour les hommes et de \$2.00 les dames, filles ou enfants, et en plus, notre abonnement de famille à un prix tout à fait spécial.

Nous vous invitons à vous rendre à la patinoire, vous y recevrez tout notre attention et nous nous efforcrons de vous donner le meilleur service possible; glace bien éclairée, salle bien chauffée, restaurant à votre disposition, patins à louer; et d'ici quelques jours nous aurons un service de musique tout à fait moderne, sans compter que nous aurons une Ligue de Hockey Locale laquelle équipe sera en mesure de figurer avec avantages contre toutes les équipes étrangères que nous aurons le plaisir de recevoir au cours de la présente saison.

Nous vous remercions à l'avance,

RESPIREZ VAPEX

 POUR LES **RHUMES**
SOULAGEMENT IMMEDIAT
 Une goutte sur le mouchoir dure toute la journée

ce, car nous sommes assurés que vous continuerez comme par les années passées, à donner votre entière coopération pour le maintien d'une patinoire dans la ville d'Amos.

INSOMNIE

Madame. — As-tu entendu le tonnerre, cette nuit.

Monsieur. — Non, pourquoi ne m'as-tu pas réveillé, tu sais bien que je ne puis pas dormir lorsqu'il tonne.

MAL DE DOS
 disparaît bientôt par l'usage de **PILULES..**
 DU DR CHASE

ÇA VAUT UNE BIÈRE

Dow
 OLD STOCK
À LA VÔTRE!

FONDÉE IL Y A 145 ANS

SA SAINTETE LE PAPE PIE XI ESPERE QUE LA PAIX REGNERA

S. S. le Pape a exprimé le ferme espoir "d'une paix alliée à la justice avec la vérité et avec la charité." — Les événements de la Russie, du Mexique et de l'Allemagne.

LA PUBLICITE DE LA PRESSE

Cité Vaticane, 17. — Au cours d'un consistoire secret, Sa Sainteté le Pape Pie XI, sans faire allusion directement au conflit italo-éthiopien, a exprimé le ferme espoir "d'une paix alliée à la justice, avec la vérité et avec la charité."

Le Pape Pie XI s'est abstenu de donner son avis au sujet de la crise actuelle provoquée par le conflit.

"Nous ne désirons pas énumérer ces conflits qui donnent de l'inquiétude non seulement à l'Europe et à l'Afrique, mais au monde entier", dit-il, "parce qu'en tant d'endroits il y a danger à ce que nos paroles soient ou mal comprises délibérément dénaturées."

Voici le texte non-officiel de l'allocution du Souverain Pontife: "Vénérables frères,

"Votre vénérable collègue a pleuré récemment des deuils pénibles et douloureux. En votre présence, Nous désirons commémorer, serait-ce brièvement, ces illustres disparus. Parmi vos collègues, Nous désirons mentionner particulièrement les cardinaux Pietro Gaspari et Francesco Ehrle. Le premier, vous ne l'ignorez pas, a dévoué sa vie à compiler les lois canoniques de l'Eglise de Latran et les lois de l'Eglise orientale; mais il s'est aussi dévoué, d'une manière active et précieuse, comme cardinal et secrétaire d'Etat. Ces oeuvres méritent à bon droit votre gratitude et votre admiration unanimes. Le second était un homme de grande culture en matière religieuse et profane. Nos fréquentes relations d'étude avec lui Nous l'avaient rendu particulièrement cher.

"Et à cette commémoration Nous devons joindre le nom de Notre vénérable frère le cardinal Michel Lega qui, ce matin, est allé. Nous en sommes convaincu, vers la joie éternelle. Ayant payé ce tribut d'affection, Nous ne vous retiendrons pas longtemps, bien que les sujets de tristesse ou de joie ne manqueront pas. Les raisons de nous réjouir sont nombreuses. C'est assez de mentionner les démonstrations triomphales de la foi à Lourdes, à Buenos-Ayres, à Cleveland, à Tarano, à Prague, à Lubiano et à Lima, où des foules immenses se sont réu-

nies, suivant l'exemple des directeurs religieux, des autorités civiles et des notables.

"Nous ne manquons pas de raisons pour nous inquiéter. Qu'il nous suffise de nous rappeler par exemple ce voeu qui était si cher à nos pères, ainsi que les événements dont la Russie, le Mexique et l'Allemagne furent témoins. Nous ne désirons pas continuer à énumérer ces faits qui nous attristent, et plus précisément, nous ne désirons pas référer à ces conflits qui préoccupent non seulement l'Europe et l'Afrique, mais l'univers entier; parce qu'au milieu de ces événements incertains il est à craindre que nos paroles, quelles qu'elles puissent être, soient mal interprétées. En tout cas, nous avons plusieurs fois déclaré ce que l'on attendait de nous en ce qui regarde la vérité, la justice et la charité. Nous savons que nos paroles prononcées en diverses occasions ont reçu une telle publicité de la presse qu'elles ne pourraient pas ne pas avoir atteint ceux qui non seulement désirent la vérité, mais qui l'attendent de nous en cherchant la sincérité. Ces paroles sont un guide pour ceux qui sembleraient étonnés ou scandalisés si nous n'accomplissions pas notre mission divine comme un père fidèle.

"Tout comme nous n'avons pas négligé de le faire dans le passé, nous ne négligerons pas dans l'avenir d'affirmer comme nous le faisons présentement, avant de terminer cette allocution, et nous le répétons solennellement aux hommes de bonne volonté, où qu'ils habitent, que nous désirons ardemment une paix basée sur la justice, la vérité et la charité, que nous prions Dieu à cette fin, et que nous cherchons à leur procurer cette paix.

"Et maintenant, nous allons réunir en consistoire secret le vénérable collège de vingt prélats illustres qui ont bien mérité de la cause catholique, soit dans l'exercice de leurs devoirs pastoraux, soit dans l'accomplissement de leurs missions importantes, ou par leurs activités pour la plus grande gloire de Dieu.

Un chômeur de plus

Toronto. — L'hon. G.-Howard Ferguson, ancien haut-commissaire canadien en Grande-Bretagne, est arrivé à Toronto, dimanche. Lui et sa femme passeront les fêtes à leur maison de Kemptville.

"Un autre nom va s'ajouter à la liste de vos chômeurs", a dit M. Ferguson en débarquant du train. Je ne sais pas encore ce que je ferai. Je désire que ma femme prenne un repos complet pour quelque temps. Elle a beaucoup travaillé au cours des quelques dernières années à Londres".



M. E. J. UMPHREY, promu gérant de la zone Montréal de la General Motors Products of Canada, Ltd.

PRETS AUX VILLES

Ottawa, 18. — Le gouvernement fédéral ne consentira plus de prêts aux villes pour les aider à payer le coût des secours directs. Le gouvernement fédéral augmentera plutôt les octrois aux provinces.

Voilà ce qui découle de la décision prise au cours de la dernière conférence fédérale-provinciale, à Ottawa.

ARPENTEUR

C.-M. Deschênes, B.A.

Téléphone: 175

C. P. 284, :.: AMOS.

Poussins à vendre

Poulettes 30 cts
 Cochets 8 cts

Livraison sur demande de poussins de six races différentes.

Liste complète de prix en français, envoyée sur demande, du plus important Couvoir, opérant dans le comté de Waterloo.

St. Agatha Hatchery
 ST. AGATHA, ONT.

Gaston Roberge

Notaire

Bureau:

Dans le nouvel édifice de
 Germain & Lafrance, Ltée

AMOS, ABITIBI

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an. — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à: —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE

:.:

ABITIBI, QUE.

AGENTS DEMANDES

Dans Chaque Paroisse de la Région

Pour: ASSURANCES GENERALES

Vie, Feu, Accident - Maladie, Automobile

Commission généreuse pour tout
 Représentant Qualifié

QUEBEC INSURANCE SERVICE

40, St-Paul, QUEBEC,

Agents Généraux

PROCLAMATION

ATTENDU QUE plus de 36,000 personnes perdent la vie, chaque année, aux Etats-Unis dans des accidents de la route, et que plus d'un million et quart d'autres malheureux sont blessés — dont 150,000 demeurent infirmes pour la vie — et que cet horrible état de choses constitue un défi à la bonne organisation de la société et au respect sacré dû à la vie humaine, et

ATTENDU QUE dans la province de Québec, plus de 8,000 citoyens sont morts accidentellement au cours des derniers dix ans et que 35,000 personnes ont été douloureusement blessées au cours de cette même période, et que cette perte de notre capital humain représente des millions de dollars, chaque année, et

ATTENDU QUE le nombre des morts violentes augmente de jour en jour dans le Québec, et que l'exemple d'autres nations nous prouve la possibilité d'arrêter dans son ascension ce tragique bilan, et

ATTENDU QUE des milliers de nos frères ont été inutilement immolés par l'imprudenece stupide, que des milliers des nôtres ont souffert d'atroces agonies à cause de leur incurie et de leur témérité, que des milliers de nos enfants sont devenus par l'accident des écolopés, des infirmes qui vivront parmi nous pour nous donner à jamais la plus dure leçon qu'il soit possible de donner, et

ATTENDU QUE le Président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, a récemment préconisé l'organisation d'une campagne pour réduire le nombre des accidents, et que — pour faire suite à cette requête — le "National Safety Council of America" a déclenché un mouvement intense dans le but de réduire de 35% le nombre des accidents de la route, c'est-à-dire d'épargner 40,000 vies humaines au cours des prochains cinq ans, et

ATTENDU QUE ce chiffre de 35%, à cause de l'augmentation considérable du nombre des automobiles qui se produira au cours de ces cinq années, et du peu d'amélioration qui sera accomplie en comparaison pour rendre les routes plus sûres, au cours de cette même période, cette réduction équivaut à 50%,

IL EST PROPOSE, SECONDE ET UNANIMEMENT RESOLU que le Premier Ministre et le Gouvernement de la Province soient priés d'appuyer un mouvement analogue à celui de nos voisins, tel que proposé par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, par lequel la bonne volonté de tous les citoyens serait enrôlée dans un suprême effort pour réduire le nombre des accidents qui surviennent chaque année dans la Province de Québec, et à cet effet que notre province soit divisée en cinq districts distincts et que le Gouvernement de la Province de Québec consente à aider financièrement l'organisation et le maintien de cinq voitures-écoles qui iront porter jusqu'aux coins les plus reculés de la province la doctrine sécuritaire et faire en même temps un appel chaleureux à tous les citoyens de prêter main forte à l'oeuvre de la prévention des accidents, pour qu'un succès sans précédent couronne cette campagne, entreprise sur des bases plus solides que tout autre mouvement du genre organisé dans le Québec, et que du même coup, tous les gens soient mis au courant de ce qui est fait à ce sujet et des améliorations constantes qui sont menées à bonne fin pour leur assurer plus de sécurité et plus de bien-être.

Ligue de Sécurité de la
 Province de Québec.

INSOMNIE?

Soulagement bientôt
 obtenu avec usage
 de la

NOURRITURE DU
 DR. CHASE



A VENDRE

A PRIX ET CONDITIONS FACILES

Propriétés résidentielles — Fermes — Lots à culture et autres.

G. DUGUAY, Notaire,

EDIFICE AGENCE DES TERRES

Tél. Bureau : 170.

:.: Tél. Résidence : 159

AMOS, ABITIBI.

M. ATHANASE DAVID EST ELU PAR 1 VOIX DE MAJORITE

St-Jérôme, 17. — L'hon. M. l'officier-rapporteur du certificat Athanase David a été élu par 1 de l'élection puis il ajouta: "Et veuillez vous gouverner en conséquence".

M. Antoine Lessard, officier-rapporteur, déclara alors que les candidats ayant obtenu le même résultat, il donnait sa voix prépondérante à l'hon. M. Athanase David et il le déclara élu député de Terrebonne.

Après avoir rendu son jugement, le juge Guibault, se conformant à l'article 308 de la loi électorale de Québec, donna lecture à

L'ELECTION DE TERREBONNE

A cause d'une erreur regrettable de l'imprimeur, qui a oublié d'y faire figurer au verso un carré prévu par la loi, le juge Guibault a rejeté les bulletins qui ont servi à l'élection de Terrebonne le 25 novembre dernier. Est-ce à dire qu'il faille tenir une nouvelle élection? A notre avis, c'est là une chonoserie bonne à alimenter des discussions d'avocats qui n'ont rien de plus important à faire.

De fait, l'élection a eu lieu: il n'y a eu pour l'empêcher ni émeute, ni accident, ni vol de document, ni cas de force majeure; elle n'a pas été non plus marquée de manoeuvres frauduleuses. Elle a bel et bien eu lieu et tout le monde a agi de bonne foi, l'officier-rapporteur et ses aides aussi bien que les électeurs. Si les bulletins étaient irréguliers à cause d'un détail insignifiant, personne ne s'en est douté. Ils étaient valides aux yeux des électeurs de Terrebonne qui les ont utilisés pour manifester leur sentiment de façon bien claire en donnant à M. David près de sept cents voix de plus qu'à son adversaire.

(Le Canada)

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la corporation municipale du village de Val d'Or et J.-A. Larocque, gérant d'affaires, Benjamin Self, marchand, et Arthur Taché, agent de transport, tous trois de Val d'Or, présenteront une pétition à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, demandant qu'une loi soit passée, érigeant en municipalité de ville le village de Val d'Or et une partie du territoire avoisinant, le tout comprenant le territoire formé par les blocs 35, 39 et 40 du canton de Bourlamaque et que cette partie du bloc 34 du même canton comprenant les claims miniers numéros A-36582 à A-36586 inclusivement; la partie du bloc 14 du canton Bourlamaque au nord du prolongement vers l'ouest de la ligne séparative sud du bloc 34 du canton Bourlamaque et de la partie des lots primitifs 60, 61 et 62 du rang VIII du canton de Dubuisson au sud du prolongement vers l'ouest de la ligne séparative nord du dit bloc 14 du canton Bourlamaque et au nord du prolongement vers l'ouest de la ligne séparative sud du bloc 34 du canton de Bourlamaque, constituant le dit territoire en municipalité de ville sous le nom de "Ville de Val d'Or", selon la loi des Cités et Villes, amendant quant à elle les articles 12, 13, 14 et 15; 128, 428 et 522 de la dite loi des Cités et Villes.

Daté à Val d'Or, le 16 décembre 1935.

Les procureurs des pétitionnaires
EUGENE DROUIN
R.-G. TASCHEREAU

Amos à Valdor

Dimanche le 15 décembre, Amos rendait visite à Valdor, et cette fois l'équipe de Valdor ne voulut laisser Amos remporter une autre victoire sur son propre terrain. Quelques minutes avant le fin de la partie ils prirent Jacques en défaut pour compter leur premier et unique point de la partie alors que Amos avait un avantage de 1 point jusque là. La partie prit fin avec le résultat de 1 à 1. Après la partie une magnifique réception était donnée au "Café Silver Inn". Après un excellent repas, tous partirent, emportant avec eux une excellent souvenir.

Nous donnons une liste incomplète de supporteurs d'Amos qui ont accompagné l'équipe à Valdor:—

M. et Mme G.-A. Brunet et leur petite fille, M. et Mme J.-R. Rail, M. et Mme J. de V. Lafrance, M. et Mme L. Hivon, M. et Mme G. Massicotte, MM. John Riley, Julien Dumont, Ivanhoe Frigon, Félix Allard, avocat; Emile St-Onge, Georges Blondin, lequel donna une exhibition de patinage de fantasia entre les périodes; Conrad Drouin, Armand Audet, G.-A. Trempe, Gérard Sigouin, Léo Drouin, J.-R. Coote, Alphonse Caouette, Mesdemoiselles Audet, Adrienne Vaillancourt, Gilberte Massicotte, Dolorosa Massicotte, Marguerite Drouin, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Valdor à Amos

Vendredi le 13, Amos recevait l'équipe de Valdor, dans la première partie de hockey de la saison, à Amos. Une foule nombreuse s'est rendu pour encourager leur équipe, et nous avons vu une partie rempli d'enthousiasme du commencement à la fin. Amos remporta la victoire par pointage de 5 à 2.

A 8.30 hres, précises, son honneur le Maire G.-A. Brunet, et président de la commission athlétique d'Amos mis la rondelle au jeu. Ceci marquait l'ouverture du hockey à Amos, et d'une série de parties d'exhibitions qui seront jouées dans le cours de l'hiver avec les équipes minières telles que: Sullivan, Thompson-O'Brien, Green-Stabell, Lamaque, Sigma et deux autres équipes de Valdor; l'une est dirigée par M. Lecuyer et l'autre par M. le Dr Labrecque.

Roosevelt veut réduire la dette

Washington, 19. — Le président Roosevelt et ses conseillers se sont mis à l'étude du budget de 1936 dans l'espoir de diminuer la dette publique qui déjà dépasse trente milliards.

La dette atteignait hier, \$30,555,791,769., le point le plus élevé, jamais atteint dans l'histoire des Etats-Unis. Le déficit à date pour la présente année fiscale se monte à \$1,606,000,000. en comparaison des \$3,281,000,000. prévus pour l'année dernière.

L'Ontario, Nouvelle-Ecosse, \$4.15; Nouveau Brunswick, \$3.15; Québec, 5.44; Manitoba, \$7.19; Saskatchewan, \$6.19; Alberta, \$7.33; et Colombie-Britannique, \$7.30.

CONGRES DES INGENIEURS FORESTIERS

Québec, 19. — Le congrès des ingénieurs-forestiers s'est ouvert, hier matin, au Parlement, sous la présidence de M. John Wilson, d'Ottawa, qui a été réélu président de l'Association pour un nouveau terme.

Dès la première séance, on procéda au choix des officiers. Comme le président, M. M.-A. Bourget, vice-président, fut réélu, de même que M. Georges Maheux, entomologiste provincial, qui fut réélu secrétaire. Les conseillers sont: MM. Robert Bellefeuille, Edouard Guay, Théodore Mercier, Howard Kennedy et M. A.-E. Garon, chef des services au ministère de la Colonisation.

Hier après-midi, la séance fut consacrée à l'étude du mesurage de bois.

Le congrès se continue aujourd'hui. Cet avant-midi, la séance est consacrée à la protection des forêts contre l'incendie. M. Jos.-P. Martel, d'Amos, assiste au congrès.

Concours de Popularité

La direction de la Patinoire d'Amos, désireuse de faire succéder du prochain marathon de raquettes et de skis que nous aurons au cours du mois de février prochain, a pensé de commencer plus à bonne heure afin de donner à la population de l'Abitibi un des plus grands événements sportifs de la présente saison.

Donc, dimanche le 15 décembre dernier, on a commencé un concours de popularité pour le choix d'une Reine de nos sports d'hiver, non pas seulement des marathons, mais la Reine de tous nos événements sportifs de la présente saison, nous avons cru bon de commencer ce concours plus à bonne heure, afin de donner le temps voulu à tout le reste de l'organisation.

Durant le temps du concours qui durera un mois, du 15 décembre au 15 janvier, les deux Candidates seront vêtues de blanc, et le concours sera sous le patronage de la Commission Athlétique d'Amos, de même que tous les événements sportifs qui se dérouleront au cours de la saison des Sports d'hiver.

Tous ceux qui désirent participer aux marathons de raquettes ou de skis ne doivent rien négliger dans leur entraînement. On nous dit que déjà l'on se promène le soir en faisant suivre ses raquettes.

Plaintes portées

Hier en Cour des Sessions de la Paix, huit plaintes ont été portées contre des propriétaires de radios qui n'ont pas payé leurs licences au gouvernement. Ces plaintes portées par le ministère de la Marine sont rapportables le 27 décembre. Elles concluent à ce que le propriétaire de radio soit forcé de payer une amende qui ne dépassera pas cinquante dollars et les frais.

Le centre du Tremblement de Terre

Ottawa. — L'observatoire fédéral a publié hier un rapport fixant le centre du tremblement de terre du premier novembre dernier sous un petit lac situé à environ quatre milles au nord de Témiscamingue. La secousse fut sentie sur une superficie d'au-delà de 500,000 milles carrés. Elle s'est produite à environ 125 milles sous la surface de la terre.

Le Dr Hodgson, sismologue fédéral, a appris de personnes vivant dans le voisinage de l'épicentre que le séisme a été accompagné d'un "terrible grondement" qui fut entendu plusieurs secondes avant que les choes se fassent sentir et qui dura pendant toute la secousse.

Le petit lac, dont les eaux étaient cristallines avant la secousse, est devenu embrouillé et couleur "café au lait".

UNE FEMME A L'ECHAFAUD

Woodstock, Ont., 17. — Mme Elizabeth Tilford, trouvée coupable d'avoir empoisonné son mari, a été pendue dans le cour de la prison locale à minuit et 59 minutes, ce matin. La mort fut instantanée.

La nouvelle de l'exécution fut annoncée par les officiers de la prison. Les journalistes n'avaient pas obtenu la permission d'assister à la pendaison qui fut accomplie par San Edwards, nommé à cette fin par le shérif.

Une petite foule de curieux s'était rassemblée au commencement de la soirée autour des murs de la prison, mais la police les obligea bientôt à circuler.

Une heure avant l'exécution la condamnée, trois fois veuve, mère de neuf enfants, dont quatre vivants, était dans un état d'affaiblissement complet dans sa cellule. Elle put toutefois marcher jusqu'à l'échafaud. Il neigeait légèrement lorsque la meurtrière pénétra dans la cour pour monter au gibet.

Mme Tilford est la première femme à être pendue dans l'Ontario depuis 62 ans.

Jacques Bouchard

Assurances générales
Edifice T.-A. Lalonde
AMOS, :.: QUE.

L'Imprimerie d'Amos

Les pionniers de l'imprimerie dans l'Abitibi.
Où l'on vend moins cher qu'ailleurs.
2ème Avenue. AMOS. C. P. 285

PAUL D'ARAGON

Ingenieur Civil
Spécialité: — MINES
5019 Delanaudière,
Cherrier 8735, - MONTREAL